

## Formations, dispensées par IMT Nord Europe, pour les ingénieurs ou techniciens intervenant en Métrologie (Pré-Requis)

**Métrologie**

<b>Cadre général des sanctions, manquements et infractions en métrologie légale</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou stage "Connaissances générales en métrologie légale"	
<b>Chronotachygraphes analogiques et numériques et intelligents</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou stage « Connaissances générales en métrologie légale ». Il est souhaitable d'avoir également suivi le stage « Visite de supervision inopinée (VSI) », ou « Visite de surveillance approfondie et audit des activités (VSA) », ou d'avoir participé à une VSI	Habilitation
<b>Chronotachygraphes numériques et intelligents : lecture des tickets</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou stage "Connaissances générales en métrologie légale". Il est indispensable d'avoir suivi le stage "Chronotachygraphes analogiques, numériques et intelligents"	
<b>Comptage des quantités de gaz et compteurs d'eau, d'électricité et d'énergie thermique</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou stage "Connaissances générales en métrologie légale". Il est souhaitable d'avoir également suivi le stage "visite de supervision inopinée" (VSI), ou "visite de surveillance approfondie et audit des activités" (VSA), ou d'avoir participé à une VSI	
<b>Connaissances générales en métrologie légale</b>	Aucun	Habilitation
<b>Instruments de pesage à fonctionnement automatique (IPFA)</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou avoir suivi le stage "Connaissances générales en métrologie légale ". Il est souhaitable d'avoir également suivi le stage "visite de supervision inopinée" (VSI), ou " visite de surveillance approfondie et audit des activités" (VSA), ou d'avoir participé à une VSI.	Habilitation
<b>Instruments de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA)</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou avoir suivi le stage "Connaissances générales en métrologie légale". Il est souhaitable d'avoir également suivi le stage "visite de supervision inopinée " (VSI), ou "visite de surveillance approfondie et audit des activités" (VSA), ou d'avoir participé à une VSI	Habilitation
<b>Mesurage dynamique des volumes de liquides (1ère partie)</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou stage " Connaissances générales en métrologie légale ". Il est souhaitable d'avoir également suivi le stage " visite de supervision inopinée " (VSI), ou " visite de surveillance approfondie et audit des activités " (VSA), ou d'avoir participé à une VSI	Habilitation
<b>Mesurage dynamique des volumes de liquides autres que l'eau (2ème partie)</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou stage " Connaissances générales en métrologie légale ". Il est indispensable d'avoir suivi le stage "Mesurage dynamique des volumes de liquides (1ère partie)" Il est souhaitable d'avoir également suivi le stage "visite de supervision inopinée" (VSI), ou "visite de surveillance approfondie et	
<b>Mesurage statique des volumes liquides - Jaugeage des récipients-mesures</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou avoir suivi le stage "Connaissances générales en métrologie légale". Il est souhaitable d'avoir également suivi le stage" visite de supervision inopinée" (VSI), ou "visite de surveillance approfondie et audit des activités"(VSA), ou d'avoir participé à une VSI	Habilitation
<b>Mesures "pollution des véhicules" : analyseurs de gaz d'échappement, opacimètres et sonomètres</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou avoir suivi le stage " Connaissances générales en métrologie légale ". Il est souhaitable d'avoir également suivi le stage "visite de supervision inopinée " (VSI), ou " visite de surveillance approfondie et audit des activités " (VSA), ou d'avoir participé à une VSI	Habilitation

<b>Métrologie</b>		
<b>Mesures "sécurité routière" : cinémomètres, éthylomètres et manomètres pour pneumatiques</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou stage "Connaissances générales en métrologie légale" Il est souhaitable d'avoir également suivi le stage "visite de supervision inopinée" (VSI), ou "visite de surveillance approfondie et audit des activités" (VSA), ou d'avoir participé à une VSI	
<b>Mesures agricoles : humidimètres - saccharimètres et balances proportionneuses – réfractomètres</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou stage "Connaissances générales en métrologie légale". Il est souhaitable d'avoir également suivi le stage "visite de supervision inopinée" (VSI), ou "visite de surveillance approfondie et audit des activités" (VSA), ou d'avoir participé à une VSI	
<b>Métrologie générale, chaînes d'étalonnage COFRAC, calculs d'incertitude</b>	Avoir de bonnes bases en métrologie générale. Une connaissance des bases du calcul statistique est souhaitable	
<b>Norme NF EN ISO/CEI 17020 : 2012 et décision du 21 octobre 2015</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou stage "Connaissances générales en métrologie légale"	
<b>Surveillance du marché des instruments bénéficiant d'une harmonisation européenne</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou stage "Connaissance générale en métrologie légale"	
<b>Surveillance du parc</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou stage "Connaissances générales en métrologie légale"	
<b>Taximètres</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou stage "Connaissances générales en métrologie légale" Il est souhaitable d'avoir également suivi le stage "visite de supervision inopinée" (VSI), ou "visite de surveillance approfondie et audit des activités" (VSA), ou d'avoir participé à une VSI	Habilitation
<b>Visite de supervision inopinée</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou avoir suivi le stage "Connaissances générales en métrologie légale"	
<b>Visite de surveillance approfondie et audit qualité des activités</b>	Bases réglementaires en métrologie légale ou stages "Connaissances générales en métrologie légale" et "visite de supervision inopinée "	Habilitation